

Proverbe

**On peut d'un
sourire guérir
les peines de
quelqu'un
qu'on ne
connaît pas.**

(Alain)

Nouvelle plateforme web FIQ-SIL

Notre syndicat, qui porte désormais le nom de FIQ-Syndicat interprofessionnel de Lanaudière (FIQ-SIL), a adopté la plateforme offerte par la FIQ afin de permettre la diffusion de l'information sur tout son grand territoire.

Nous vous invitons à nous visiter le plus souvent possible au www.fiqsil.com afin de vous tenir à l'affût de tout nouveau développement syndical, notamment en ce qui a trait à la négociation des dispositions locales.

D'ici la fin de l'été, vous aurez accès à une zone membre pour la publication d'assemblées générales en ligne, d'archives, d'affichages de postes et d'une foire aux questions.

D'ici là, l'ancien site web de Lanaudière Nord est encore accessible à l'adresse suivante : www.fiqsil.com/lanaudiere

Guylaine Riendeau, v.-p. multimédia



Dates à retenir

Prochaines dates de tombée de la disponibilité :

Section Nord : 11 septembre 2017
pour les périodes 10,11 et 12, soit du
10 décembre 2017 au 3 mars 2018

Section Sud : 4 août 2017
pour la période 6, soit du
17 septembre au 14 octobre 2017

Prochain affichage de postes :
Septembre 2017

Si on vous déplace...

Saviez-vous que, si vous êtes détentrice d'un poste à l'équipe volante, l'Employeur ne peut vous obliger à changer votre quart de travail de jour pour celui de soir.

La règle du déplacement se fait pour un même quart de travail et pas plus d'une fois par quart. Selon les dispositions locales de la convention collective, ce déplacement doit être motivé par une situation exceptionnelle, fortuite ou de force majeure. Pas pour remplacer une personne dont les vacances sont prévues depuis longtemps...

De plus, l'Employeur doit s'assurer que vous êtes en mesure d'effectuer la tâche pour laquelle il vous assigne et que vous avez les ressources nécessaires pour obtenir du soutien en cas de besoin quand vous travaillez dans une installation éloignée des grands centres et où vous n'avez jamais mis les pieds.

Même si on vous dit que c'est un ordre venu d'un directeur haut placé et qu'on vous menace d'inscrire un refus à votre dossier, sachez que le quart de travail inscrit à votre poste doit être respecté.

Même si vous faites partie de l'équipe volante, l'Employeur doit avoir votre consentement et doit, à tout le moins, vous en aviser à plus de 30 minutes d'avis ou avant que vous ne soyez assise dans votre voiture, prête à partir au travail...



La continuité des soins ça passe d'abord par le respect, que l'on soit employée ou Employeur.

Si une telle chose venait à vous arriver, téléphonez au bureau syndical le plus près de chez vous.

Section Nord : 450-759-8222 poste 2049
Section Sud : 450-654-7525 poste 20113

Guylaine Riendeau, v.-p. multimédia

Sommaire

-PROVERBE

-NOUVEAU
SITE WEB
FIQ-SIL

-DATES À RETENIR
-SI ON VOUS
DÉPLACE...

-LA NÉGO LOCALE
EST À NOS
PORTES

-HARMONISATION
DES
CONVENTIONS
COLLECTIVES

La négo locale est à notre porte



La négociation collective locale : Ensemble pour se faire entendre et s'entendre

Le syndicat FIQ – SIL a amorcé la toute première étape de la prochaine ronde de négociation locale.

Celle-ci est très importante car depuis la fusion des établissements de Lanaudière, la Loi PL10 oblige notre syndicat à renégocier certaines de nos conditions de travail, telles que l'octroi des vacances, la dotation des postes, les centres d'activités, etc.

Vos préoccupations et votre opinion sont primordiales pour le Comité de négociation, chargé de négocier vos conditions de travail.

C'est pourquoi nous vous invitons à répondre au sondage de consultation en ligne suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/fiqsil>

Vous êtes priées de répondre au sondage dès que possible car la date limite est le 4 septembre 2017.

Votre Comité de négo locale :
Stéphane Cormier, Josée Valois, Claude Lavallée,
Claire Alarie et Michel Chartier.

Harmonisation des conventions collectives

Suite à la fusion syndicale qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2017, le Gouvernement nous accorde un délai de 18 mois pour renégocier les dispositions locales de notre convention collective.

Donc, d'ici le 1^{er} octobre 2018, nous devons avoir réussi à nous entendre avec l'Employeur, à défaut de quoi, la Loi nous imposera de faire appel à un médiateur-arbitre qui aura le mandat de trancher à la faveur de l'une ou l'autre des parties.

La première étape de cette négo consiste à établir quels seront les priorités que nous voudrions mettre de l'avant et défendre bec et ongles.

Voici les principaux thèmes qui seront abordés au cours de la négo locale :

- Comment seront définis les centres d'activités?
- Comment seront donnés les remplacements?
- Quelles seront les règles pour les affichages de postes?
- Comment seront octroyés les congés fériés, les congés mobiles et les vacances annuelles?
- Comment obtenir un congé sans solde?
- Comment seront allouées les formations en cours d'emploi?
- Quelles seront les modalités prévues pour recevoir des allocations de déplacement?

Et plusieurs autres sujets qui, bien qu'ils ne soient pas financiers, peuvent avoir des impacts majeurs sur nos conditions de travail.

Guylaine Riendeau, v.-p. multimédia

FIQ-SIL : nouvelle convention locale



Syndicat des Professionnelles
en Soins de Santé
du Nord de Lanaudière

SILS 



La négo locale maintenant ou jamais...

Participez au sondage sur www.fiqsil.com

Section nord

1000, Boul. Ste-Anne, Bureau 5E-20
St-Charles Borromée, J6E-6J2
Tel : 450-759-8222 poste 2049
ou sans frais : 1-866-752-1406
Fax : 450-752-8335
courriel : info@spssnl.qc.ca

Syndicat Interprofessionnel de Lanaudière



site web : www.fiqsil.com

Section sud

911, Montée des Pioniers,
Bureau BO-120
Terrebonne, J6V 2H2
Tel : 450-654-7525 poste 20113
Fax : 450 585-2797
courriel : sils-fiq@bellnet.ca